

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.759.696, un actif net de D : 10.722.877 et un bénéfice de la période de D : 134.663.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Les emplois en titres émis par l'« ATB », et la « BTE » représentent respectivement à la clôture de la période, 12,95% et 10,61% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	6 716 594.200	8 238 564.191	7 504 447.633
Obligations et valeurs assimilées		6 199 469.077	7 682 437.732	7 020 577.016
Titres des Organismes de Placement Collectif		517 125.123	556 126.459	483 870.617
Placements monétaires et disponibilités		4 038 417.285	3 504 278.974	2 339 265.863
Placements monétaires	5	2 479 318.400	999 176.950	998 524.815
Disponibilités		1 559 098.885	2 505 102.024	1 340 741.048
Créances d'exploitation	6	4 684.190	5 250.386	6 123.677
TOTAL ACTIF		10 759 695.675	11 748 093.551	9 849 837.173
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	20 955.143	22 672.351	21 759.506
Autres créditeurs divers	8	15 863.688	46 990.833	18 146.190
TOTAL PASSIF		36 818.831	69 663.184	39 905.696
ACTIF NET				
Capital	9	10 372 878.737	11 356 661.530	9 456 320.975
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	16.454	13.694
Sommes distribuables de l'exercice en cours		349 998.107	321 752.383	353 596.808
ACTIF NET		10 722 876.844	11 678 430.367	9 809 931.477
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 759 695.675	11 748 093.551	9 849 837.173

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 01/07/2017 au 30/09/2017	du 01/01/2017 au 30/09/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille-titres	10	94 313.461	305 973.600	109 890.791	359 687.723	462 739.218
Revenus des obligations et valeurs assimilées		94 313.461	286 342.510	109 818.695	336 565.742	439 591.662
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	19 631.090	72.096	23 121.981	23 147.556
Revenus des placements monétaires	11	52 875.780	115 301.959	34 100.686	77 620.404	94 871.454
Revenus des prises en pension	12	5 025.728	19 627.748	2 882.731	12 585.023	18 973.742
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		152 214.969	440 903.307	146 874.208	449 893.150	576 584.414
Charges de gestion des placements	13	(18 005.160)	(54 273.521)	(19 746.888)	(60 552.542)	(77 899.497)
REVENU NET DES PLACEMENTS		134 209.809	386 629.786	127 127.320	389 340.608	498 684.917
Autres charges	14	(5 348.709)	(15 962.486)	(5 630.664)	(17 040.850)	(22 270.642)
Contribution conjoncturelle		-	-	(10 535.380)	(31 262.595)	(41 797.975)
RESULTAT D'EXPLOITATION		128 861.100	370 667.300	110 961.276	341 037.163	434 616.300
Régularisation du résultat d'exploitation		(15 343.009)	(20 669.193)	(25 509.231)	(19 284.780)	(81 019.492)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		113 518.091	349 998.107	85 452.045	321 752.383	353 596.808
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		15 343.009	20 669.193	25 509.231	19 284.780	81 019.492
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	(1 945.088)	2 367.096	2 367.096	2 110.252
Variation plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		5 801.671	(1 651.081)	4 482.139	(4 327.980)	1 186.759
RESULTAT DE LA PERIODE		134 662.771	367 071.131	117 810.511	339 076.279	437 913.311

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 01/07/2017 au 30/09/2017	du 01/01/2017 au 30/09/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	134 662.771	367 071.131	117 810.511	339 076.279	437 913.311
Résultat d'exploitation	128 861.100	370 667.300	110 961.276	341 037.163	434 616.300
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 801.671	(1 651.081)	4 482.139	(4 327.980)	1 186.759
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	(1 945.088)	2 367.096	2 367.096	2 110.252
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-	(367 873.390)	(367 873.390)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(535 148.766)	545 874.236	(1 054 153.652)	(685 679.871)	(2 653 015.793)
Souscriptions					
- Capital	2 013 058.710	13 183 118.091	3 023 605.236	18 040 029.126	22 790 774.649
- Régularisation des sommes non distribuables	74 066.014	493 100.005	(2 831.288)	(5 177.247)	(6 973.020)
- Régularisation des sommes distribuables	59 692.957	162 645.556	70 742.488	628 873.668	784 871.279
Rachats					
- Capital	(2 514 400.083)	(12 636 998.244)	(4 053 142.227)	(18 584 933.058)	(25 242 053.199)
- Régularisation des sommes non distribuables	(92 530.398)	(472 676.423)	3 725.349	(75.258)	2 496.683
- Régularisation des sommes distribuables	(75 035.966)	(183 314.749)	(96 253.210)	(764 397.102)	(982 132.185)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(400 485.995)	912 945.367	(936 343.141)	(714 476.982)	(2 582 975.872)
ACTIF NET					
En début de période	11 123 362.839	9 809 931.477	12 614 773.508	12 392 907.349	12 392 907.349
En fin de période	10 722 876.844	10 722 876.844	11 678 430.367	11 678 430.367	9 809 931.477
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	106 496	95 876	125 639	120 726	120 726
En fin de période	101 413	101 413	115 202	115 202	95 876
VALEUR LIQUIDATIVE	105.735	105.735	101.374	101.374	102.319
TAUX DE RENDEMENT	1.23%	3.34%	0.96%	2.66%	3.58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période

3.4- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2018 à D : 6.716.594,200, s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% actif net
<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		6 012 428.000	6 199 469.077	57.82%
Obligations des sociétés		6 011 685.500	6 198 715.826	57.81%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	120 000.000	121 126.750	1.13%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	320 000.000	323 083.221	3.01%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	266 680.000	267 278.673	2.49%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	119 910.000	119 924.323	1.12%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	119 910.000	119 928.045	1.12%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	139 920.000	140 572.743	1.31%

EO SUB AMEN BANK 2014	1 000	40 000.000	41 391.869	0.39%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	240 000.000	252 222.773	2.35%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	280 000.000	286 346.037	2.67%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000.000	103 535.781	0.97%
EO ATL 2011	2 000	40 000.000	41 260.274	0.38%
EO ATL 2013-2	1 000	60 000.000	63 029.917	0.59%
EO ATL 2013-2	500	30 000.000	31 514.959	0.29%
EO ATL 2014-2 CAT B	1 500	30 000.000	30 639.123	0.29%
EO ATL 2014-3	2 000	80 000.000	83 118.290	0.78%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	180 000.000	186 450.411	1.74%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	160 000.000	165 295.342	1.54%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	150 000.000	155 357.096	1.45%
EO TJR LEASING 2015-2 CAT A	2 000	120 000.000	125 670.575	1.17%
EO BTK 2009	1 000	46 635.500	48 149.546	0.45%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	57 150.000	59 675.247	0.56%
EO CIL SUB 2008	4 000	80 000.000	83 292.493	0.78%
EO CIL 2013/1	250	5 000.000	5 229.369	0.05%
EO CIL 2013/1	130	2 600.000	2 726.376	0.03%
EO CIL 2013/1	170	3 400.000	3 555.971	0.03%
EO CIL 2017/2	1 110	111 000.000	114 868.274	1.07%
EO HL 2013/2	750	15 000.000	15 508.931	0.14%
EO HL 2013/2	750	15 000.000	15 508.931	0.14%
EO HL 2014/1 CAT A	1 500	60 000.000	63 380.252	0.59%
EO HL 2014/1 CAT A	1 000	40 000.000	42 253.502	0.39%
EO HL 2015/1	3 000	180 000.000	189 441.666	1.77%
EO HL 2015/2	3 500	210 000.000	216 584.450	2.02%
EO HL 2015/2	500	30 000.000	30 940.636	0.29%
EO HL 2016/2	2 000	160 000.000	168 236.011	1.57%
EO HL 2017/2	1 000	80 000.000	81 113.337	0.76%
EO SUB TL 2013 /2 CAT A	1 000	20 000.000	20 766.817	0.19%
EO TL 2014-1	1 000	20 000.000	20 492.362	0.19%
EO TL 2014/2	3 000	120 000.000	125 758.685	1.17%
EO UIB 2009/1	2 000	79 940.000	80 672.381	0.75%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	162 500.000	163 307.781	1.52%
EO UIB 2011/2	4 000	57 040.000	58 839.776	0.55%
EO SUB UIB 2015	7 000	280 000.000	284 768.438	2.66%
EO UIB SUB 2016	3 000	240 000.000	250 432.175	2.34%
EO BTE 2011	1 000	20 000.000	20 750.442	0.19%
EO BTE 2016	1 500	120 000.000	124 846.290	1.16%
EO UNIFACTOR 2013	1 500	30 000.000	31 620.165	0.29%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	60 000.000	62 135.802	0.58%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	60 000.000	62 441.409	0.58%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	80 000.000	81 621.917	0.76%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	120 000.000	122 432.877	1.14%

EO BH SUB 2018-1	2 500	250 000.000	256 919.452	2.40%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	600 000.000	632 697.863	5.90%
Emprunt national		742.500	753.251	0.01%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	742.500	753.251	0.01%
<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		500 920.306	517 125.123	4.82%
Titres des OPCVM		500 920.306	517 125.123	4.82%
FINA O SICAV	1 000	104 697.981	102 883.000	0.96%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445.932	111 678.858	1.04%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	39 412.500	0.37%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	26 450.000	0.25%
FCP HELION MONEO	500	50 990.500	51 615.000	0.48%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 115	117 394.921	117 038.205	1.09%
SANADET SICAV	630	67 173.920	68 047.560	0.63%
TOTAL		6 513 348.306	6 716 594.200	62.64%
Pourcentage par rapport à l'Actif				62.42%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2018 à D : 2.479.318,400, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% Actif net
Certificats de dépôt	2 500 000	2 475 183.426	2 479 318.400	23.12%
Certificat de dépôt ATB au 08/10/2018 à 9,5% pour 20 jours	1 000 000	995 799.945	998 529.981	9.31%
Certificat de dépôt BTE au 07/11/2018 à 9,3% pour 40 jours	1 000 000	991 817.882	992 431.541	9.26%
Certificat de dépôt CIL au 12/01/2019 à 10,5% pour 110 jours	500 000	487 565.599	488 356.878	4.55%
TOTAL	2 500 000	2 475 183.426	2 479 318.400	23.12%
Pourcentage par rapport au total des actifs				23.04%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2018 à D : 4.684,190 contre D : 5.250,386 au 30/09/2017 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	4 684,190	5 247.798	6 061.253
Intérêts sur obligations à recevoir	-	-	59.836
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	-	2.588	2.588
Total	<u>4 684.190</u>	<u>5 250.386</u>	<u>6 123.677</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2018 à D : 20.955,143 contre D : 22.672,351 au 30/09/2017 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Rémunération du dépositaire	4 449.676	4 412.552	5 899.640
Rémunération du gestionnaire	16 505.467	18 259.799	15 859.866
Total	<u>20 955.143</u>	<u>22 672.351</u>	<u>21 759.506</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2018 à D : 15.863,688 contre D : 46.990,833 au 30/09/2017 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	7 156.628	6 947.960	9 468.590
CMF	898.731	971.949	869.271
Etat, retenue à la source	7 808.329	7 808.329	7 808.329
Contribution conjoncturelle	-	31 262.595	-
Total	<u>15 863.688</u>	<u>46 990.833</u>	<u>18 146.190</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2018 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2017

Montant	9 456 320.975
Nombre de titres	95 876
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	13 183 118.091
Nombre de titres émis	133 661
Nombre d'actionnaires nouveaux	118

Rachats effectués

Montant	(12 636 998.244)
Nombre de titres rachetés	(128 124)
Nombre d'actionnaires sortants	(121)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	1.978
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 651.081)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	(1 945.088)
Résultat incorporé à la VL (A)	353 610.502
Régularisation du résultat incorporé à la VL	20 421.604

Capital au 30-09-2018

Montant	10 372 878.737
Nombre de titres	101 413
Nombre d'actionnaires	376

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2018.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 94.313,461 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018, contre D : 109.890,791 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	du 01/07 au 30/09/2017	du 01/01 au 30/09/2017	Année 2017
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	94 312.313	286 307.903	109 808.327	336 555.374	439 570.202
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	1.148	34.607	10.368	10.368	21.460
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	-	19 629.635	-	22 817.707	22 817.707
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>					
- intérêts	-	1.455	72.096	304.274	329.849
Total	94 313.461	305 973.600	109 890.791	359 687.723	462 739.218

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018 à D : 52.875,780, contre D : 34.100,686 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	du 01/07 au 30/09/2017	du 01/01 au 30/09/2017	Année 2017
Intérêts des dépôts à vue	4 940.889	22 259.359	5 701.309	23 377.776	30 093.525
Intérêts des certificats de dépôts	47 934.891	93 042.600	28 399.377	54 242.628	64 777.929
Total	52 875.780	115 301.959	34 100.686	77 620.404	94 871.454

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	du 01/07 au 30/09/2017	du 01/01 au 30/09/2017	Année 2017
Intérêts des pensions livrées	5 025.728	19 627.748	2 882.731	12 585.023	18 973.742
Total	5 025.728	19 627.748	2 882.731	12 585.023	18973.742

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018 à D : 18.005,160, contre D : 19.746,888 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2017, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	du 01/07 au 30/09/2017	du 01/01 au 30/09/2017	Année 2017
Commission de gestion de la CGI	16 505.468	49 823.485	18 259.800	56 139.770	71 999.637
Rémunération du dépositaire	1 499.692	4 450.036	1 487.088	4 412.772	5 899.860
Total	18 005.160	54 273.521	19 746.888	60 552.542	77 899.497

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018 à D : 5.348,709, contre D : 5.630,664 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2017, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2018	du 01/01 au 30/09/2018	du 01/07 au 30/09/2017	du 01/01 au 30/09/2017	Année 2017
Honoraires commissaire aux comptes	2 520.524	7 479.381	2 520.524	7 479.381	9 999.905
Redevance CMF	2 774.033	8 373.934	3 094.885	9 515.214	12 203.331
Autres	54.152	109.171	15.255	46.255	67.406
Total	5 348.709	15 962.486	5 630.664	17 040.850	22 270.642

Note 15 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.